

Sommaire

- Edito d'Alain Arnaud : « Retrouver la confiance » p.2
- « Une petite lumière dans un paysage assombri : le rapport de la Cour des Comptes »
- Jean-Louis Cabrespines p.4
- Actualités nationales et internationales p.8
 - 10ème conférence internationale de recherche en ESS – 27-29 octobre 2025 – Bordeaux
 - GSEF 2025 Forum mondial de l'économie sociale et solidaire – 29-31 octobre – Bordeaux
 - Actualités de Galilée.sp
 - Social Economy News – numéro de septembre 2025
 - Appel à mobilisation du Mouvement Associatif le 11 octobre 2025
 - Retour sur le colloque « Bien vieillir en France : mythe ou réalité ? » 16 juin 2025
 - Stratégie nationale de développement de l'ESS : position d'ESS France
 - Bilan de la vie associative – HCVA
 - « Ca ne tient plus ! » - appel à la mobilisation du Mouvement Associatif
 - « Claude Alphantéry et les résistances créatrices » - journée d'études Le Labo de l'ESS et CEDIAS
 - La loi de 1947 sur la coopération fête ses 78 ans - COOPFR
- Travaux et études p.14
 - La pensée Peter THIEL – Pierre BAUBY
 - FIDA : quels risques de démutualisation pour l'assurance ? – Le Labo de l'ESS et AEMA Groupe
 - « Rallumons les Lumières ! » ouvrage collectif de Galilée.sp
 - « Quel modèle d'Etat stratège en France ? » - ouvrage collectif du CIRIEC-France
- Livres propos p.19
 - La protection de l'enfance : l'indicible combat ? – Jean-Pierre Rosenczveig
 - ESS : faire du bien plutôt que du chiffre – Pascal Michard
 - Sécu : un curieux anniversaire (*suite*)- Jean-Philippe Milésy
- Propositions de lecture p.25
- Agenda p.27

Bonne lecture !

Retrouver la confiance



Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France
Président d'honneur du CIRIEC-International

Le [baromètre 2025 de la confiance politique](#) publié par le CEVIPOF il y a quelques mois est édifiant et quelque peu inquiétant. Il montre le grand désarroi dans lequel se trouvent nos concitoyens vis-à-vis de la politique et de ses représentants. Très faible niveau de confiance – rejet profond des institutions nationales – méfiance et découragement – crise de légitimité politique – aspiration à plus d'autorité – éloignement de la politique – sont les principaux constats mis en évidence par l'enquête du CEVIPOF. Il faut dire que le spectacle consternant donné par la classe politique depuis quelques temps n'incite pas à avoir de la considération envers elle.

Selon le CEVIPOF :

« La perception de la classe politique est particulièrement critique :

- *52 % des Français considèrent qu'il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique, contre 42 % en Italie et 33 % en Allemagne,*
- *Seuls 28 % des Français estiment que la démocratie fonctionne bien, loin derrière les 37 % des Italiens et les 51 % des Allemands.*

La confiance dans les partis politiques continue de reculer, avec seulement 16 % de confiance, soit une baisse de 4 points par rapport à l'an dernier. La confiance dans les syndicats est également en déclin (-3 points), passant de 40 % à 37 %. »

Certes, ces constats ne sont pas très nouveaux comme le montre l'évolution du baromètre du CEVIPOF depuis 2012. Mais l'instabilité politique créée à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée de façon incompréhensible par le président de la République amplifie ces constats de défiance. Surtout, elle accentue l'affaiblissement de l'idéal démocratique dans notre pays, et crée les conditions de l'avènement d'un régime autoritaire, voire autocratique, par lassitude ou découragement d'une majorité de nos concitoyens. 78% des personnes interrogées considèrent en effet que la situation institutionnelle de la France est grave voire très grave.

La conséquence est que : « face au « chaos politique actuel, 65 % des Français préfèrent se détourner de la politique et se concentrer sur leur vie personnelle », et par ailleurs, « 48 % des Français estiment que rien n'avance en démocratie, il faudrait moins de démocratie et plus d'efficacité - 41 % approuvent l'idée d'un « homme fort qui n'a pas besoin des élections ou du Parlement - 73 % souhaitent un vrai chef en France pour remettre de l'ordre ».

A contrario, les français font majoritairement confiance dans les institutions locales, et c'est une bonne nouvelle, ce qui montre que la démocratie peut être régénérée dans les territoires, lieux de proximité où les liens peuvent plus facilement se tisser.

Rechercher la confiance est donc l'action majeure à mettre en œuvre par la classe politique, en laissant de côté les postures politiciennes, d'autant qu'au-delà des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, le contexte géopolitique mondial nécessite que l'on resserre les rangs, au niveau national comme européen. Nous le disons et écrivons souvent au CIRIEC, on ne mesure pas assez les conséquences du modèle économique théorisé principalement hier par Friedrich Hayek et Milton Friedman, aujourd'hui par Peter Thiel, économiste inspirateur du trumpisme (voir dans cette Lettre l'analyse de Pierre Bauby). Ce modèle s'appuie sur des principes simples : prééminence du marché censé tout régler – le moins de contraintes publiques pour gagner toujours plus, et des pratiques détestables : évitement fiscal - contournement des règles concurrentielles et réglementaires - spéculation financière – incitations à hyper consommer. S'il a pu engendrer d'indéniables progrès dans de nombreux domaines, il a fini par générer faute de régulation des inégalités incontestables de revenu et de patrimoine, ce qui devient insupportable dans une démocratie en quête de justice et de solidarité. Cette situation porte aujourd'hui atteinte à deux supports fondamentaux de l'équilibre d'une société harmonieuse, la confiance et son corollaire le consentement. Il est donc clair qu'il faut changer de paradigme économique car les risques avérés du système actuel sont aujourd'hui flagrants. Nul besoin de grandes théories pour démontrer que les inégalités et les injustices ont toujours entraîné l'émergence des mouvements extrémistes, populistes et antisystèmes un peu partout dans le monde. Nous devons donc plus que jamais promouvoir une économie politique plus vertueuse, basée sur des valeurs et des principes que l'économie sociale et solidaire a depuis longtemps mis en évidence, qui soit une économie des besoins comme l'affirmait le regretté Jacques Fournier, qui mette au cœur de ses finalités le bonheur des individus et la réponse à leurs besoins sociaux. Dans cette économie politique « revisitée », l'Etat et les collectivités territoriales doivent bien sûr prendre leur part, avec des moyens suffisants d'autant mieux consentis que la confiance est retrouvée. Il est essentiel, toujours pour regagner la confiance, que soient valorisées leur mission primordiale de garantir les droits fondamentaux, la cohésion sociale, la transmission des valeurs et des principes de vie en société, la bonne gestion des biens communs.

Pour y parvenir, il faut plus de démocratie, mais une vraie démocratie. Non pas celle qui s'exerce en trompe l'œil sur les réseaux sociaux, ni celle qui résulterait d'une liberté d'expression sans limites, mais celle qui résulte d'un débat sur la base de données documentées, objectives, non contestables, et d'une écoute réciproque. A défaut, la confiance ne serait pas retrouvée, ce qui ne serait pas de bonne augure pour la pérennité de notre pacte républicain.

Une petite lumière dans un paysage assombri : le rapport de la Cour des Comptes



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

Encore une fois, les informations et les actions se percutent.

La situation politique, économique et sociale est telle que le monde de l'économie sociale et solidaire ne connaît pas de repos, à la fois dans ses domaines d'intervention, compte tenu de l'accroissement de la pauvreté, des besoins de plus en plus grand de réponses ancrées dans les territoires, d'expression d'innovations sociales, ... mais aussi dans ses fonctionnements qui connaissent de plus en plus de difficultés du fait des financements qui s'amointrissent, des choix budgétaires que prennent les pouvoirs publics. La survie de nombre de structures de l'ESS est bien à l'ordre du jour, de même que le changement radical dont nous avons besoin pour mieux et plus répondre aux besoins des populations et à un nouveau développement économique harmonieux. Alors, le regard porté sur l'actualité s'éclaire des constats et positions des uns et des autres, mais surtout, en ce mois de septembre d'un rapport qui met en lumière l'importance de structures de l'ESS : celui de la Cour des Comptes.

Pour une stratégie nationale de développement de l'ESS

En premier lieu, parlons de la position d'ESS France et de sa stratégie nationale de développement de l'ESS (22/09/25).

Soulignant que l'Europe a appelé les États membres à adopter une stratégie nationale de développement de l'ESS, ESS France s'est emparée de cette question autour d'un travail collectif qui a impliqué l'ensemble des composantes de l'ESS, traduisant ainsi une opportunité pour transformer notre modèle économique et social. ESS France rappelle que la France affronte une période dangereuse tant sur le plan politique que sur le plan social, économique, de l'accroissement des inégalités, du dérèglement climatique ou de l'effondrement de la biodiversité. Partant de ce constat, il faudrait fixer des objectifs pour pouvoir développer une véritable programmation budgétaire pluriannuelle.

Ces objectifs s'articulent autour de 2 points essentiels : doubler la part de l'ESS dans l'économie d'ici 2050 et fixer un objectif intermédiaire d'augmentation des emplois de l'ESS de 20% d'ici 3 ans. Pour cela, ESS France s'engage à mener 4 ambitions incontournables : Grandir, Inspirer, Organiser, Investir.

ESS France dégage alors cinq priorités pour doubler la part de l'ESS dans l'économie d'ici 20 ans : *Mieux protéger les populations vulnérables, Favoriser la transformation, la reprise et la transmission des entreprises vers l'ESS, Améliorer l'accompagnement des porteurs de projet de l'ESS, Favoriser l'emploi dans l'ESS, Renforcer les coopérations territoriales.*

Benoit Hamon, président d'ESS France, rappelle à ce propos : « *La stratégie nationale de développement de l'ESS est une opportunité pour la France. Les modèles entrepreneuriaux de l'ESS préfigurent l'économie de demain, respectueuse des écosystèmes naturels et sociaux, tempérante et innovante. Nous avons maintenant besoin d'un cap, d'un agenda de passage à l'échelle de l'ESS, d'objectifs communs et de ressources financières allouées à leur réalisation. Cette stratégie à venir est l'étape la plus attendue depuis la loi ESS de 2014.* »

« Ça ne tient plus ! »

Mais la question centrale, actuellement est celle de la survie des principales forces et du plus gros contingent des structures de l'ESS : les associations. Face à la situation catastrophique que rencontrent les associations, une mobilisation est appelée par le Mouvement Associatif pour que chacun soutienne celles-ci au moment où la situation économique, le manque de considération des pouvoirs publics, l'arrêt de programmes et la mise en coupe réglée de certains domaines conduit à la mort de beaucoup d'entre elles. Tout cela dans un contexte où l'équilibre social et démocratique de notre pays est menacé du fait des restrictions budgétaires, de la limitation de la liberté d'expression (nous en avons déjà parlé à propos du contrat d'engagement républicain, mais cela s'accroît), de la fragilisation des bénévoles comme des salariés. Plus que jamais il est important de se mobiliser pour défendre les associations qui sont au cœur du développement local, de la cohésion sociale, du soutien à toute la population.

Claire THOURY, présidente du Mouvement Associatif, lance un appel à mobilisation, le 11 octobre prochain rappelant que « *dans tous les territoires, dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Solidarités, éducation populaire, culture, sport, santé, environnement, accompagnement des plus fragiles, les associations sont au cœur de nos vies, au cœur de notre société, en France et à l'international. Elles donnent une voix à celles et ceux qui n'en ont pas, elles créent du lien, elles permettent l'engagement citoyen, elles rendent possible l'impossible.* » La conséquence des baisses de financement à hauteur de 41% en 15 ans entraîne une baisse ou une cessation de certaines activités faute de bénévoles et de salariés touchant ainsi toute la population quand des missions de service public assurées par les associations ne peuvent plus se mettre en place. « *Ce traitement illustre un véritable mépris institutionnel envers le monde associatif. Or, la liberté d'association n'est pas un privilège accordé par l'État : c'est un droit fondamental consacré par la loi de 1901 et la Constitution. Un droit historique, dont nous sommes fiers, et qu'il nous faut défendre.* » souligne Claire THOURY.

La journée du 11 octobre est essentielle pour sauvegarder « ce trésor national » (Claire THOURY).

Le Service Civique en danger !

Mais comme si cela ne suffisait pas, voici que sont annoncées des baisses drastiques du financement d'un dispositif qui a fait ses preuves pour l'engagement des jeunes dans notre société : le service civique, dispositif qui répond clairement à un besoin d'engagement de la jeunesse mais aussi à leur entrée dans le monde adulte pour une première expérience à la fois d'investissement personnel et d'apprentissage. Les associations jouent un rôle essentiel dans le Service Civique : elles en sont à l'origine, et représentent aujourd'hui encore 80 % des organismes agréés. Depuis 2010, elles ont permis à plus de 500 000 jeunes de s'engager. Les perspectives 2026 concernant le dispositif sont très préoccupantes, avec les risques : D'un nouveau gel des missions dès janvier faute de budget voté (au vu de la jurisprudence de février 2025) D'une nouvelle baisse du budget alloué impliquant soit une diminution du nombre de missions proposées, soit une baisse de la durée moyenne des missions proposées. Il faut absolument que toutes les associations mais aussi la société civile se mobilisent pour que cet outil essentiel aux jeunes et important pour le monde associatif puisse perdurer et se développer.

Quand la Cour des Comptes nous parle des soutiens publics à l'économie sociale et solidaire¹

Alors, nous pourrions désespérer puis une lumière arrive dans ce maëlstrom de nouvelles déprimantes : le rapport de la Cour des Comptes sur les soutiens publics à l'ESS. Ce n'est pas le Graal, mais, comme le souligne ESS France : « Rapport de la Cour de comptes sur les soutiens publics à l'ESS : un travail indispensable, des recommandations urgentes, une nouvelle ère à ouvrir ». Car il s'agit bien de cela : saisie par une sollicitation citoyenne, la Cour des Comptes vient de faire paraître le premier rapport d'étude qu'elle consacre à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), donnant ainsi de la visibilité à l'économie sociale et solidaire. Elle souligne l'importance de son intervention dans les territoires et fait un ensemble de préconisations importantes.

Ce rapport est important, dans un contexte où se tiendra à Bordeaux le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire et où la France doit remettre à la Commission européenne une stratégie de développement de l'ESS à horizon 2035 d'ici la fin de l'année. La Cour des Comptes note la méconnaissance de ce qu'est l'ESS dans notre pays et la nécessité de promouvoir cette forme d'économie : « *Malgré une présence dans de nombreux secteurs d'activité, sa notoriété dans l'opinion publique et sa visibilité restent insuffisantes, dans un contexte de généralisation des démarches de responsabilité sociale au sein des entreprises et d'apparition des entreprises à mission en 2019. Dans ce contexte, la Cour recommande de promouvoir, dès l'adoption de la stratégie nationale de soutien à l'économie sociale et solidaire en 2025, les spécificités du mode d'entreprendre de l'ESS, notamment au moyen du guide des bonnes pratiques prévu par la loi du 31 juillet 2014.* »²

Après une présentation de ce qu'est l'ESS à partir de l'article 1^{er} de la loi du 31 juillet 2014, de qui sont les entreprises de l'ESS, de leur poids économique, du nombre d'entités et de ce qu'elles représentent dans le paysage économique de la France, la Cour des Comptes fait le point sur ce que fait l'État pour des entreprises qui sont souvent des porteurs des politiques publiques, alors même que la part que l'État consacre à ces entreprises est proportionnellement largement inférieure à ce qu'il consacre aux entreprises traditionnelles.

Selon ESS France, les éléments clés à retenir sont :

- (Le fait que) « *malgré son rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques, l'ESS reçoit moins de soutien de la part de l'Etat que l'économie conventionnelle (7 % des aides aux entreprises alors qu'elle représente 13,7% de l'emploi privé).*
- *Le rapport souligne l'absence de pilotage stratégique de l'État des politiques publiques relatives à l'ESS et la nécessité d'élaborer une stratégie nationale de développement de l'ESS*
- *Il recommande la mise en œuvre par l'INSEE d'un compte satellite ESS qui permettra de mieux connaître les réalisations de l'ESS et les tendances qui concernent les modèles économiques de ses entreprises et organisations.* »

A propos de ce compte satellite demandé depuis de nombreuses années par tous les acteurs de l'ESS, la Cour des Comptes souligne : « *L'aboutissement d'ici 2027 du projet de compte satellite avec l'Insee permettrait d'aller au-delà des indicateurs de la comptabilité nationale pour mieux appréhender les activités, la valeur ajoutée et le poids dans l'économie nationale de l'ESS. Des flux financiers publics vers l'économie sociale et solidaire en progression, sans stratégie d'ensemble* »³

Le financement de l'ESS par l'État est faible comparé aux financements des autres entreprises (7 % du total des aides aux entreprises). L'État consacre 16 milliards d'euros en soutien à l'ESS, soit 3,61 % des dépenses nettes de l'État en 2024 sous forme de subventions, aides aux postes, produits de tarification, etc. tandis que, ainsi que le souligne le Sénat, le montant des aides publiques aux entreprises est évalué à 211 milliards. Le travail de la Cour démontre que seules 4 % des entreprises de l'ESS bénéficient de subventions. Cette information bat en brèche tout ce qui se dit sur une économie assistée et soutenue par les finances publiques.

¹ <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-09/20250918-Soutiens-publics-a-economie-sociale-et-solidaire.pdf>

² Communiqué de presse - Palais Cambon, le 18 septembre 2025 - Rapport public thématique d'initiative citoyenne : LES SOUTIENS PUBLICS À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

³ Communiqué de presse - Palais Cambon, le 18 septembre 2025 - Rapport public thématique d'initiative citoyenne : LES SOUTIENS PUBLICS À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le privé lucratif est sous perfusion permanente quand l'ESS soutient l'économie nationale. Il faudrait que l'État tienne compte des apports économiques de l'ESS à l'économie nationale et les bienfaits de nombre d'entreprises de l'ESS qui couvrent des champs entiers de ce qui fait le ciment de notre société (« *La Cour démontre notamment que 80 % des subventions touchées par l'ESS sont des dépenses pour garantir des droits ou assurer des services dans le prolongement de l'action de l'Etat, prouvant que l'ESS est une économie indissociable de l'intérêt général.* »)⁴

Au-delà de ces aspects financiers, c'est la relation entre l'État et les acteurs de l'ESS, mais aussi l'organisation du pilotage des politiques publiques qui sont pointées et qui montrent qu'un véritable changement doit s'opérer pour prendre en compte à part entière cette économie de territoire :

- - Donner au délégué chargé de l'économie sociale et solidaire un positionnement interministériel d'ici 2026.
- - Mieux articuler son action avec celle des collectivités territoriales pour élaborer une stratégie nationale de qualité : « *L'augmentation des soutiens publics constatée sur la période ne traduit pas une préférence affichée des acteurs publics pour ce mode d'entreprendre et ne s'inscrit pas dans une stratégie* », estiment les rapporteurs. Ces derniers préconisent donc de "stabiliser le pilotage" de la politique de soutien à l'ESS, notamment en donnant au délégué ministériel - en poste depuis 2023 - un positionnement interministériel, et de "renforcer la coordination entre l'État et les collectivités territoriales". La future stratégie nationale de l'ESS doit être coconstruite avec les régions et les intercommunalités, est-il recommandé plus précisément. »⁵
- - Agir sur le soutien de l'État au développement du modèle d'ESS axé sur la mobilisation des investisseurs publics et privés
- - Soutenir Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), dans leur rôle de catalyseur d'innovation sociale.
- - Modifier, d'ici 2026, la doctrine de BPI France sur les titres participatifs : « le refus de Bpifrance de comptabiliser les titres participatifs comme des fonds propres est préjudiciable pour de nombreuses coopératives pour lesquelles ces titres, qui sont des valeurs mobilières, représentent le levier le plus efficace pour attirer des financeurs privés et publics. »
- - Poursuivre le fléchage des fonds privés vers l'ESS
- - Soutenir les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire : « *La situation des Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) illustre bien les conséquences de la faiblesse de ces moyens. Elles ne jouissent pas des moyens leur permettant de réaliser leurs missions légales de développement de l'ESS, des missions pourtant analogues à celles des réseaux consulaires qui agissent au profit de l'économie lucrative et dont on connaît l'ampleur des moyens.* »⁶
- - Promouvoir, dès l'adoption de la stratégie nationale de soutien à l'économie sociale et solidaire en 2025, les spécificités du mode d'entreprendre de l'ESS, notamment au moyen du guide des bonnes pratiques prévu par la loi du 31 juillet 2014.

On le voit, la situation générale de l'ESS est tendue et un tel rapport ne peut qu'apporter des éléments pour permettre son développement, mais cela ne pourra se faire que par une réelle volonté politique qui accepte et encourage le changement de paradigme économique.

Nous aurons encore à convaincre !

⁴ Communiqué d'ESS France

⁵ Localtis : « Soutien public à l'économie sociale et solidaire : la Cour des comptes invite l'État et les collectivités à mieux se coordonner » - Publié le 17 septembre 2025

⁶ Communiqué d'ESS France



La 10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale organisé par le CIRIEC-International aura lieu du 27 au 29 octobre 2025, à Bordeaux, sur le thème :

« Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique »

Statistiques, rapports et mesures d'impact social de l'ESS - L'ESS et les secteurs écologique et énergétique - Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition - Identités, hybridations et innovations de l'ESS - Financement et modèles économiques de l'ESS - Réseaux de l'ESS et politiques publiques - ESS, éducation et droits civiques - ESS, travail décent et économie informelle - ESS, lutte contre la pauvreté et l'économie du soin - ESS et système agroalimentaire - Services publics communs et coopératifs - SSE et intersectionnalité : classe, race, genre.

LE PROGRAMME

Evènement co-organisé par:



Forum mondial de l'économie sociale et solidaire à Bordeaux du 29 au 31 octobre 2025

Le **CIRIEC** apportera sa contribution à cet important évènement mondial qui sera l'occasion de mettre en commun les visions et les pratiques qui peuvent faire de l'ESS la « norme qui régulera l'économie de demain », imposant le primat de l'humain et du projet collectif sur le capital et structurant une économie de la proximité comme du long terme.

CONSULTER LE PRE-PROGRAMME



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**

> <https://galileesp.org/>

DERNIER ARTICLE :

LA SECURITE SOCIALE A 80 ANS. QUE FAIRE POUR 80 ANS DE PLUS ? – 5 septembre 2025
Par **Jean-Marie FESSLER**, docteur en éthique médicale et en économie de santé, professeur associé de Stanford, membre du Collectif Galilée.sp et du conseil d'orientation du CIRIEC-France

La Sécurité sociale a 80 ans. Que faire pour 80 de plus ?
S'agissant d'une telle question qui interroge nos perceptions de l'histoire et du présent de la sécurité sociale et devrait mobiliser nos facultés prospectives et le meilleur de notre intelligence collective, plusieurs étapes semblent nécessaires à parcourir. En effet, on peut avoir été bénéficiaire toute sa vie d'une telle construction sociale et y avoir contribué plus de cinquante ans sans en appréhender véritablement l'architecture, les flux permanents de données, les lois et les règles qui l'organisent. Explorer la sécurité sociale fait *rencontrer* une stratigraphie dont la mise en lumière mobiliserait sans doute de très larges compétences et expériences historiques, institutionnelles, économiques, sociologiques...

[LIRE LA SUITE...](#)



La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le **CIRIEC-International** en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR)
> <http://www.socialeconomynews.eu/>

Le dernier numéro > SEN#43 de septembre 2025 est disponible

[Inscrire la croissance de l'économie sociale à l'ordre du jour stratégique de l'Union européenne](#)

par Juan Antonio Pedreño, président du CEPES et de Social Economy Europe

"2025 est une année d'incertitude, et l'économie sociale est et doit être considérée comme une boussole économique stable et solide pour l'UE. L'Europe compte au moins 4,3 millions d'entités et d'entreprises d'économie sociale, qui emploient plus de 12 millions de personnes. Ce secteur est plus important que l'industrie automobile et intervient dans tous les secteurs d'activité, certains dans des domaines stratégiques tels que l'agroalimentaire, le logement, l'énergie, l'économie circulaire et l'innovation sociale. Nous ne voulons pas, en raison des changements dans les priorités de l'UE, faire un pas en arrière. Or, en 2025, nous risquons de faire ce pas en arrière. Cette décision ne peut être prise." **[LIRE LA SUITE](#)**

Pour s'abonner à Social Economy News > [ICI](#)



BIEN VIEILLIR EN FRANCE : MYTHE OU REALITE ?

Retour sur le colloque organisé par
le CIRIEC-France et AEMA Groupe

lundi 16 juin 2025

Auditorium de AEMA Groupe

aéma
GROUPE



La perte d'autonomie des personnes âgées est un sujet complexe dans une société française au sein de laquelle le vieillissement s'accroît régulièrement et est appelé à progresser encore jusqu'en 2040 au moins. Quant à lui, le taux de dépendance passera selon les estimations de près de 40% aujourd'hui à près de 60% en 2050 (source REPSS).

L'allongement de la durée de vie est ainsi devenu un enjeu majeur pour la France comme pour tous les pays dotés d'un système de protection sociale évolué. Depuis longtemps de nombreux experts mettent en évidence les problématiques de la perte d'autonomie

des personnes âgées, qu'elles soient liées à leur hébergement, leur accompagnement pour les actes de tous les jours, leur accessibilité aux services, leur solvabilisation. De nombreuses solutions ont été préconisées, donnant lieu à plusieurs lois dont celle, importante, de 2015 qui avait défini les principes d'une adaptation globale de la société au vieillissement. En outre, la perte d'autonomie est souvent perçue comme une représentation négative de la vieillesse dans une société contemporaine qui valorise l'autonomie et la performance, ce qui ne crée pas un contexte favorable pour le « bien vieillir » de nos aînés.

Pour faire le point sur ces différents enjeux, le CIRIEC-France a sollicité plusieurs experts qui ont abordé les aspects essentiels du vieillissement : la place des seniors dans la société, la prévention et le maintien en bonne santé, la maltraitance, l'habitat, la mobilité et l'accessibilité aux services.

- Quelle vision du vieillissement dans notre société ? **Mathieu ALAPETITE**, directeur général de France Silver Eco
- Bien vieillir en EHPAD : mythe et réalité **Frédéric TIBERGHEN**, Conseiller d'Etat honoraire
- La mobilité de nos aînés et leur accessibilité aux services **Julie COUSIN**, directrice Innovation Responsable, Accessibilité et Insights Orange Innovation/Marketing et Design - **Jérôme RENOTTE**, adjoint à la directrice de l'accessibilité à SNCF Réseau
- La question de la maltraitance des personnes âgées **Alain KOSKAS**, président de la Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées (FIAPA)
- L'engagement solidaire d'un acteur mutualiste **Isabelle MUSSEAU**, déléguée nationale aux solidarités à la MGEN
 - Clôture par **Marie-Anne MONTCHAMP**, ancienne présidente de la CNSA, ancienne ministre, directrice générale de l'OCIRP



[Ecouter les débats](#)

Conclusions par **Marie-Anne Montchamp** 01:34:38





Stratégie nationale de développement de l'ESS Position d'ESS France

L'Europe a appelé ses Etats membres à adopter une stratégie nationale de développement de l'ESS. Cette demande est une occasion historique pour la France de déployer enfin une stratégie ambitieuse pour le développement de notre mode d'entreprendre et de développement.

Fruit d'un travail collectif impliquant l'ensemble des composantes de l'ESS, cette position d'**ESS France** sur la stratégie nationale ESS française porte une volonté commune : porter notre mode d'entreprendre et de développement vers de nouveaux horizons.

[Télécharger la publication](#)

BILAN DE LA VIE ASSOCIATIVE



Le Haut Conseil à la Vie Associative vient de publier à la Documentation française le bilan de la vie associative 2023-2024.

Cette sixième édition est consacrée à la situation économique des associations en 2023-2024.

Elle explore comment après la crise sanitaire, l'inflation, le baisse des soutiens publics les associations continuent à répondre aux attentes des populations, démontrant ainsi une capacité à résister, à innover et à être présentes dans les territoires.

[EN SAVOIR PLUS](#)

COMMUNIQUE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



APPEL A LA MOBILISATION 11 octobre 2025

Le Mouvement associatif et ses membres organisent le **samedi 11 octobre** une journée nationale de mobilisation des associations. Cette initiative répond à une situation de plus en plus critique : pour beaucoup d'associations, les conditions d'action se dégradent fortement, mettant en cause leur capacité à poursuivre leurs missions d'intérêt général.

Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif, en appelle à la mobilisation de toutes les associations dans une lettre rendue publique le 3 septembre 2025.

Des informations plus précises et des outils complémentaires seront disponibles dans les prochains jours, via la [page dédiée sur le site du Mouvement Associatif](#).

[VOIR LA LETTRE DE MOBILISATION](#)

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre engagement à nos côtés.

[GUIDE DE MOBILISATION](#)



CLAUDE ALPHANDÉRY ET LES RÉSISTANCES CRÉATRICES : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Journée d'étude

Thèmes abordés

L'esprit de résistance, hier,
aujourd'hui, demain

Résister à la domination et aux
excès de l'argent et de la finance

Recherche d'une troisième voie ni
libérale ni étatiste mais citoyenne
et régulatrice

Vers une société de coopération



Programme

Exposés problématisés, enrichis de
leçons de vie de Claude Alphandéry

Témoignages d'acteur·ices de
résistances créatrices

Echanges de réflexions et de
proposition avec la salle



25 novembre 2025



Cédias Musée social

Collectif Claude
Alphandéry



CÉDIAS
Musée social



[EN SAVOIR PLUS](#)

La pensée Peter THIEL



Pierre BAUBY

Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, animateur de réseaux français et européens sur les services publics, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France et du Conseil scientifique du CIRIEC-International

Pourquoi étudier la « pensée Peter Thiel » ?

Peter Thiel apparaît être au cœur de la galaxie du Trumpisme 2025, un des penseurs et idéologues qui ont contribué à cimenter l'alliance qui a fédéré au nom de « LA LIBERTE », d'une part la droite traditionaliste évangélique et anti-avortement, dont le discours de Vance à Munich a été le symbole, d'autre part les leaders de la high tech voulant s'affranchir de toutes contraintes réglementaires, plus largement les « libertariens » de toutes obédiences, sans oublier le lobby militaro-industriel.

Même s'il y a des continuités par rapport à Hayek, sa pensée ne peut plus se résumer au « néo-libéralisme » des années 1970 ... !

Dès 2016, Thiel a pris parti pour Donald Trump, spécimen quasi unique à l'époque parmi ses pairs. Il a figuré dans l'équipe de transition du nouveau président. Rapidement, il a pris ses distances et il est revenu à San Francisco, non sans avoir placé quelques amis dans l'administration à Washington. Il a été depuis au centre de tout le mouvement intellectuel des nationaux-conservateurs avec en particulier Curtis Yarvin.

Peter Thiel est né en Allemagne en 1967 avant de suivre ses parents en Afrique du Sud et en Namibie. Il a aujourd'hui trois nationalités (américaine, allemande et néo-zélandaise). Il n'a pas fait d'études techniques ou économiques, mais philosophiques et juridiques à Stanford sous l'égide en particulier de René Girard.

Il est devenu milliardaire après avoir co-créé en 2000 PayPal – déjà dans l'idée de s'émanciper de toutes les régulations monétaires⁷ -, investi dans Facebook, SpaceX Airbnb et LinkedIn. En 2003, il fonde Palantir, entreprise spécialisée dans l'analyse des données, la sécurité et le renseignement.

Peter Thiel est encore peu connu et étudié ; il existe peu de traductions en français (un livre et récemment le site *Grand Continent* fait œuvre de salut public en recensant et traduisant) ; sa pensée est complexe et va du management des start-ups aux réflexions sur les apports de René Girard ... en passant par le libertarisme, l'apocalypse ou l'Antéchrist le transhumanisme ou la cryogénéisation.

Ainsi, Peter Thiel évoque régulièrement l'Apocalypse en parlant de la connaissance et des choses cachées depuis l'origine du monde — un thème girardien.

⁷ « La vision qui a présidé à la fondation de Paypal reposait sur la création d'une nouvelle monnaie mondiale, à l'abri de toutes les formes de dilution ou de contrôle gouvernemental » (*L'éducation d'un libertarien*, 2009).

Une idée fixe guide les réflexions de Peter Thiel depuis vingt ans : nous vivons une crise de l'avenir⁸ : « *Nous avons marché sur la lune en juillet 1969. Woodstock a commencé trois semaines plus tard. Avec le recul, c'est à ce moment-là que le progrès s'est arrêté et que les hippies ont gagné.* » Et il précise : « *Sur le continent européen, par exemple : « l'avenir est une idée d'un futur qui semble différent du présent : les trois seules options proposées en Europe sont l'écologie, la charia et l'État communiste totalitaire. »*

Le fondement de ses propos est la LIBERTE, en particulier individuelle : « *la liberté authentique des hommes est une condition nécessaire au bien suprême. Je m'oppose aux impôts confiscatoires, aux collectifs totalitaires et à l'idéologie selon laquelle chaque individu devrait inévitablement mourir* » (L'éducation d'un libertarien, 2009).

Peter Thiel est un anticonformiste. Il ne suit personne, pas même sur Twitter. Il a une pensée fondamentalement binaire, en noir et blanc, et est marqué par un profond pessimisme, en particulier quant à l'avenir des USA... S'il a joué un rôle essentiel dans la construction idéologique de l'alliance Trump 2025, il en connaît les contradictions et fragilités⁹.

Nous nous en tenons ici aux enjeux qui concernent la conception, la place, le rôle de Etat – de quel Etat rêve-t-il ? -, à partir de 4 citations clés.

1/ « Le capitalisme et la concurrence sont incompatibles »

Peter Thiel a publié *De zéro à un, Comment construire le futur* (JC Lattès, 2016) – seul ouvrage traduit à ce jour en français - à partir de cours donnés à Stanford. Il y analyse sa propre expérience, de même que celle des Bill Gates, Sergueï Brin, Mark Zuckerberg ou Elon Musk, pour avancer que leurs succès ne proviennent pas directement du simple jeu de la concurrence, mais d'innovations qui n'arrivent qu'une fois, mais qui à chaque fois font passer de zéro à un, alors que si l'on copie un modèle déjà connu en y ajoutant un élément, on ne peut passer que de 1 à n. C'est ce qui permet d'avoir le monopole, qui est l'optimum du capitalisme. Et il ajoute : « *Les marchés concurrentiels sont destructeurs de profits* ».

« *Comment créer de la valeur en ce monde, construire le futur ? Certes, il est plus simple de copier un modèle que d'inventer. Si vous copiez, c'est que vous n'avez rien à offrir de mieux. Quelle vérité êtes-vous seul à posséder, quelle est la société que personne ne construit ? La compétition et le capitalisme sont à l'opposé...* ».

Tout en reconnaissant qu'il y a une différence entre un monopole naturel dynamique qui crée du neuf, et un monopole statique qui se contente d'extraire de la rente, comme auparavant dans le courrier ou la téléphonie, Peter Thiel le dit souvent : « *la concurrence, c'est pour les losers* ».

En apparence, cette thèse ne fait que prendre acte de la logique profonde du système capitaliste : chaque acteur économique proclame sa référence indéfectible aux vertus du marché et de la concurrence, alors qu'il n'a comme seul but que de s'en extraire pour disposer de rentes qu'elles soient technologiques, informationnelles, organisationnelles ou légales.

Il précise aujourd'hui¹⁰ « *La position par défaut [dans la Silicon Valley] était d'être libéral et la question était toujours : si le libéralisme ne fonctionne pas, que faire ? Et année après année, la réponse était : il faut en faire plus. Si quelque chose ne fonctionne pas, il suffit d'en faire plus. On augmente la dose, encore et encore, on dépense des centaines de millions de dollars, on devient complètement woke et tout le monde vous déteste. Et à un moment donné, on se dit : d'accord, peut-être que ça ne marche pas.* »

⁸ Interview au *New York Times*, 26 juin 2025.

⁹ Dont les avatars d'Elon Musk avec le DOGE (Département de l'efficacité gouvernementale) sont révélateurs.

¹⁰ Interview au *New York Times*, 26 juin 2025.

Il y a là de quoi réexaminer la thèse classique qui assimile capitalisme et concurrence et qui amène à faire de celle-ci le cœur de cible de tout combat émancipateur. La cible ne serait-elle pas davantage les rentes de monopoles, qui freinent les innovations ?

2/ « Nous sommes engagés dans une course mortelle entre la politique et la technologie »

Dans *L'éducation d'un libertarien* (2009), Peter Thiel expliquait ne plus croire désormais que « la politique contienne tous les futurs possibles de notre monde » et désavouait déjà la politique électorale en tant que moyen de réformer la société. Il estime aujourd'hui que « *la grande tâche des libertariens est de trouver un moyen pour échapper à la politique sous toutes ses formes* ». D'où ses efforts et ses espoirs placés dans les nouvelles technologies, qu'il pense capables de « créer de nouveaux espaces pour la liberté » :

« Nous voyons décroître la capacité des Etats à réaliser de grandes choses. Mais nous ne parvenons pas à imaginer ce qui pourrait les remplacer. C'est ce qui m'intéresse dans le libertarisme, cette idée qu'on peut échapper à la politique. »

Déjà à Stanford, il avait lancé en 1987 une revue professant que le multiculturalisme affaiblit l'excellence académique. David O. Sacks et Peter Thiel se prononçaient contre la politique de la diversité culturelle sur les campus, *The Diversity Myth: Multiculturalism and Political Intolerance on Campus*, Independent Institute, 1999. A une époque où la Valley est acquise sans réserve au libéralisme culturel, cette prise de position avait fait scandale. Et Peter Thiel déplorait la culture « *d'intolérance* » de la Silicon Valley, devenue la vallée du « parti unique », le Parti démocrate et ses progressistes, partisans de quotas pour les femmes et les minorités.

Peter Thiel pense qu'il y a péril dans cette absence de diversité idéologique. Qu'elle risque d'étouffer l'innovation et la créativité « *disruptrice* » qui ont fait la fortune de la Vallée. Lui voit le clivage idéologico-technologique de demain. D'un côté, il y aura les « *centralisateurs* » partisans de l'intelligence artificielle (IA) contre les « *décentralisateurs* », adeptes du cryptage et des bitcoins.

La solution pour « *trouver une échappatoire à la politique sous toutes ses formes* » ? Investir de nouveaux espaces de liberté personnelle

Pour Peter Thiel, l'intelligence artificielle participe du « *big government* ». Grâce au big data, le gouvernement – ou Google – « *contrôle toutes les données* » et peut prédire les comportements. Au contraire, la blockchain permet des transactions cryptées et décentralisées, au-delà du contrôle des entités centrales. Dans la Silicon Valley, on ne sera bientôt plus républicain ou démocrate, mais « *crypto* » ou « *IA* ».

Intelligence artificielle contre bitcoin sera le clivage idéologique de demain, expliquait-il lors d'un débat à Stanford en janvier 2018. D'un côté, les « *centralisateurs* », partisans de l'intelligence artificielle, du *big government*, du contrôle des données – et de Google. De l'autre, les « *décentralisateurs* » : les adeptes de la blockchain qui permet des transactions cryptées, au-delà du contrôle des entités centrales. « *Crypto, c'est libertarien. L'intelligence artificielle, c'est communiste* », lançait-il. Lui est résolument du côté des cryptomonnaies.

Avec son esprit binaire, Peter Thiel et ses émules veulent que l'on choisisse entre l'IA et les cryptomonnaies, alors que l'émancipation individuelle et collective implique de maîtriser ET l'IA ET les cryptomonnaies...

3/ « La liberté et la démocratie ne sont pas compatibles » ; « le peuple n'est pas digne de confiance pour les décisions importantes »

« Je ne crois plus que la liberté et la démocratie sont compatibles, la pression du public en faveur de l'intervention de l'Etat étant trop grande. »

Car le peuple n'est pas digne de confiance pour les décisions importantes. Encore moins « depuis 1920 et que l'augmentation considérable du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et l'extension du droit de vote aux femmes ont transformé la notion de "démocratie capitaliste" en oxymore. ».

Il affirme même que « les valeurs démocratiques sont des poids qui freinent les USA dans la course à la réussite, à l'efficacité et à l'enrichissement ».

Certains en arrivent à proposer de fonder des communautés ou des territoires qui ne soient pas délimités par les Etats-nations historiques, ou à plaider pour un régime monarchique dans lequel un PDG gouvernerait les Etats-Unis à la manière d'une entreprise.

*

En fait, la démocratie ne se limite pas au vote, mais présuppose les conditions de la liberté d'expression des besoins, attentes et aspirations, le débat public des options, les retours d'expériences, les évaluations et les contrôles...



FIDA : quels risques de démutualisation pour l'assurance ?



Proposé par la Commission européenne, le projet de règlement *Framework for financial data access* entend étendre l'*Open Banking* à l'*Open Finance*, en organisant le partage des données financières au-delà des seuls comptes de paiement, incluant notamment les données assurantielles. En cours de négociation interinstitutionnelle, ce texte soulève différentes questions, notamment en ce qui concerne le risque d'une fragilisation du modèle de mutualisation au cœur du système français d'assurance, au détriment de l'ensemble des assuré·e·s et en particulier des plus vulnérables.

Rédigée dans le cadre du dossier « [Quelles mutualisations face aux défis écologiques et sociaux du XXIe siècle ?](#) », cette note présente le projet de règlement et les principales critiques qui lui sont opposées en analysant les risques de démutualisation induits par FIDA. Cette proposition de règlement européen illustre la tendance plus générale à la remise en question du principe de mutualisation pouvant affecter, au-delà des seul·e·s acteur·rice·s mutualistes, l'ensemble de l'économie sociale et solidaire (ESS).

EN SAVOIR PLUS

PARUTION DE L'OUVRAGE COLLECTIF DE GALILEE.SP « RALLUMONS LES LUMIERES ! »



Face au constat de crises multiformes qui se multiplient et remettent en cause le fondement des démocraties construites depuis trois siècles, cet ouvrage ouvre une porte vers l'avenir en présentant l'actualité de l'esprit et des valeurs de la philosophie des Lumières pour relever les défis que soulèvent les mutations idéologiques, économiques, environnementales, sociales, démocratiques que nous affrontons en France, en Europe, dans le monde. Les auteurs reviennent sur les origines des Lumières, leur esprit et leurs valeurs universelles. Ils soulignent les dynamiques qu'elles ont engendrées, leurs concrétisations et les obstacles qu'elles ont dû affronter. Ils montrent leur actualité pour continuer à promouvoir les émancipations individuelles et collectives, pour combattre les dominations, les menaces autocratiques et les prédatations et pour faire progresser les démocraties et l'affermissement de l'Etat de droit.

Rallumons les Lumières invite à se mobiliser et à agir dans tous les domaines et à chaque niveau, car toute contribution trouvera sa pertinence dans des dynamiques de solidarités à reconstruire.

[LIRE L'OUVRAGE EN LIGNE...](#)



Quel modèle d'Etat stratégique en France ?

Ouvrage collectif du CIRIEC-France
Sous la direction de Philippe Bance

La France a la réputation, souvent décriée, d'un pays étatiste. La tradition française, d'inspiration jacobine a fait, probablement plus qu'ailleurs, de l'État l'institution incarnant l'intérêt général. Son champ d'action s'est étendu, ses interventions se sont diversifiées. C'est dans ce contexte qu'est apparue, dans les années 1980, et en liaison avec les processus de décentralisation et de construction européenne, la notion d'État stratégique. Il s'est agi de repenser l'action de l'État pour la recentrer sur son cœur de métier, mieux l'articuler avec celle des autres acteurs et lui conférer ainsi, sur le moyen-long terme, une plus grande efficacité

[CONSULTER L'OUVRAGE](#)

La protection de l'enfance : l'indicible combat ?



Jean-Pierre ROSENCZVEIG

Ancien Président du Tribunal pour enfants de Bobigny
Président de ESPOIR-Cfdj

La protection de l'enfance est non seulement un sujet d'actualité, mais d'une grande acuité avec des enjeux majeurs pour les personnes concernées – enfants et parents -, et aussi pour la société (enjeux économiques, sécuritaires à court, moyen et long terme, etc.). Il est rarement abordé sereinement. Force est de constater en cette rentrée 2025 que comme pour celle de 2024 les acteurs sont groggys debout, dans l'attente que le gouvernement fixe un cap, mette un pilote dans l'avion avec le souci de mettre en œuvre une politique publique nationale et territoriale à hauteur, qui s'enclenche explicitement et s'inscrive dans la durée par-delà les remous de la vie institutionnelle. Rien ne vient. Attend-on un nouveau drame ? Saura-on maîtriser les évolutions qui se dessinent sous le poids des contraintes financières ?

Une interpellation majeure

Il ne se passe pas de jour où, à travers les médias - fait nouveau en soi comme la série d'articles du Monde !-, des livres ou des interpellations, le dispositif de protection de l'enfance est sérieusement mis en cause, parfois à juste titre, souvent injustement. Il traverserait une crise profonde. Certains estiment même qu'il est « à bout de souffle » (Michèle Créoff, ex-présidente du CNPE, les articles du Monde).

Sans aller jusque-là, ce qui voudrait dire qu'il est au point de s'effondrer, constatons qu'il est en souffrance au point de maltraiter les enfants et parents déjà en difficulté, mais aussi ses propres acteurs. On en oublierait qu'il fonctionne au quotidien. Avec ses réussites. En vérité au moins mal. De fait, si tous les voyants lumineux sont allumés, il faut raison garder. Le statut quo est impossible.

0.1 - Les constats sont généralement inquiétants

A - Des dysfonctionnements majeurs sont relevés

- Un comble : la violence sur des enfants du fait d'accueillants dans les institutions ... de protection de l'enfance !
- Un choc : la prostitution à partir de nombreux foyers identifiés comme lieux-ressources par des prédateurs et les proxénètes
- Une aberration : le trafic de drogue de jeunes le temps de leur accueil
- Etc.

B – Un dispositif de plus en plus en difficulté pour faire face à la pression et aux attentes

➤ Le nombre d'enfants suivis explose au regard des moyens mobilisables: il a augmenté de 40% depuis 2000. Il est aujourd'hui de quasiment 388 000 enfants et jeunes majeurs (et on ajoutera, non compris les enfants bénéficiant d'aides financières octroyées aux parents et autres aides à domicile ; la MGPB, etc.). En vérité environ 500 000 enfants et jeunes majeurs sont concernés. Détail important et révélateur : faute de données on ne peut rien dire en l'état sur le nombre de parents concernés.

➤ Plus préoccupant, désormais le nombre de mesures d'accueils physiques l'emporte sur les suivis à domicile (55%/45%) quand on entendait réduire l'institutionnalisation !

Impact des placements éducatifs à domicile (PAED) ? On le saura bientôt. En tout cas , un taux, bien supérieur à ce qui se pratique dans des pays proches. La réponse est de plus en plus institutionnelle, y compris ces dernières années pour de très jeunes enfants quand on pensait s'engager dans sa relativisation. Nul n'ignore les difficultés pour revenir sur ces décisions. Que vont devenir ces enfants ? Sont-ils appelés à revenir à domicile ou à demeurer des « enfants de l'ASE » ? Certains ont déjà repris l'antienne passée : ils doivent être adoptés (la ministre C. Vautrin, le sénateur X. Lacovelli), quand l'enjeu affiché explicitement par notre droit est encore, non pas de rompre le lien parent/enfant, mais de l'activer au mieux.

➤ Le dispositif est logiquement saturé malgré les efforts pour en renforcer. Le CNPE estime qu'environ 6 000 mesures judiciaires ordonnant l'accueil d'un enfant ne sont pas exécutées (et dans le même temps 4 000 mesures éducatives pénales ne le sont pas plus). Il faut y ajouter les mesures de suivi à domicile non exécutées tardivement, souvent avec un travailleur social en charge de suivre 30 à 45 enfants. Quand elles le sont, c'est tardivement et en s'accommodant plus que jamais de la moins mauvaise des solutions par rapport au diagnostic initial. Des enfants sont pris en charge à l'étranger (en Belgique).

Par-delà les situations individuelles en risque d'aggravation, c'est le discours public qui est décrédibilisé par une puissance publique hors d'état d'exercer ce qui est présenté aujourd'hui comme une fonction régaliennne, - ce n'était pas le cas en 83/84 au moment de la décentralisation.

C – La qualité de la prestation apportée interroge

Par-delà les caricatures comme : « l'ASE tue ! » ou le livre « *La fabrique du malheur* » du journaliste C. Ardid observons que :

- 25% des jeunes qui vivent à la rue sont issus de l'ASE
- Trop souvent encore on relève des sorties sèches de l'institution sociale comme si les problèmes étaient définitivement réglés !
- Faute de structures adaptées, nombre d'enfants (15%) qui relèvent du soin sont fréquemment accueillis dans des structures sociales non outillées pour répondre à niveau à ces besoins !
- Parmi les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse comme étant en conflit avec la loi, nombre sont passés par l'Aide sociale à l'enfance. Plus que jamais les enfants en danger sont susceptibles d'être des enfants délinquants. (Et des enfants délinquants sont d'abord des enfants en danger).
- On s'interroge, études à l'appui, sur l'état de santé et la scolarisation des enfants accueillis par l'ASE et déjà sur leur espérance de vie réduite. Etc... Et dans le même temps on – des parents - dénonce les placements abusifs prononcés par les juges et une administration toute puissante qui les tient toujours à l'écart vue l'image de mauvais parents dont ils sont affublés.

LIRE LA SUITE...

ESS : faire du bien plutôt que du chiffre



Pascal MICHARD
Président d'AEMA Groupe

Discours prononcé à la journée de rentrée d'ESS France le 22 septembre 2025

Le thème choisi cette année pour la journée de rentrée d'ESS France, « Faire du bien plutôt que du chiffre », nous invite à rappeler une évidence, l'économie n'est pas qu'une mécanique froide de flux, de stocks ou de ratios. C'est une science humaine. Elle est façonnée par nos décisions, lesquelles traduisent toujours une hiérarchie de valeurs. Chaque arbitrage budgétaire, chaque choix d'investissement, chaque modèle d'entreprise, chaque choix fiscal est aussi un choix moral. Derrière une orientation économique, c'est un projet de société qui s'affirme.

Déjà, dans « La richesse des nations », Adam Smith considérait que cette richesse était avant tout le bien-être, la sécurité et la liberté effective des personnes et ne consistait pas dans le numéraire ou l'or ou l'argent. Une pensée qui sera récupérée et déformée au XXèmes siècle par l'école de Chicago et le néolibéralisme.

Lorsque le profit, comme l'affirmait Friedman, devient la finalité exclusive, ce ne sont pas seulement les individus qui en paient le prix, ce sont les fondements de la société, de la cohésion sociale et du consentement démocratique qui sont fragilisés. Nous le voyons, hélas, dans des secteurs aussi essentiels que la petite enfance, le grand âge ou la santé. Là où la vulnérabilité devient un marché, la dignité s'efface et la société se fissure.

À l'inverse, l'ESS rappelle qu'une économie digne doit se donner d'autres critères de performance : protéger, inclure, préserver, être utile socialement. C'est ce qui lui confère une légitimité unique, non seulement elle produit de la valeur économique, mais aussi de la valeur sociale car elle préserve le lien qui nourrit la confiance et fonde la stabilité démocratique.

C'est pourquoi la question du financement de l'ESS ne relève pas d'un simple exercice budgétaire. Elle engage une orientation politique donc morale. Décider de ne pas soutenir l'ESS, ou de ne pas mieux la soutenir, c'est considérer que l'accompagnement de la dépendance, l'éducation ou la santé peuvent être laissés aux seules logiques marchandes. C'est un choix de société.

Et dans le contexte budgétaire actuel, il faut avoir le courage de dire les choses clairement, choisir de ne pas financer l'ESS, ce n'est pas affaire d'économie car l'euro qu'on ne dépense pas ici aujourd'hui en coutera plusieurs demain pour réparer ce qui aura été défait. Comme disent les Anglais « Penny wise, but pound foolish », économiser quelques centimes mais gaspiller des millions. Une vision à court terme qui confond la dépense et l'investissement.

Précariser la solidarité pour mieux ensuite pouvoir la marchandiser, c'est fragiliser la démocratie sociale, c'est renoncer à la part de stabilité et de générosité qui permet de faire société. C'est ce qu'on a vu à l'œuvre dans quelques scandales récents, crèches ou Ephad.

Chez Aéma Groupe, comme dans toutes les entreprises de l'ESS, nous connaissons cette tension entre moyens et finalités. Nous gérons des ressources et nous avons chaque jour la responsabilité de décider à quoi elles vont servir. Nos métiers touchent à l'intime, protéger la santé, accompagner la vulnérabilité, assurer la protection face aux aléas de la vie. Dans ces domaines, la finalité sociale n'est pas une option. Elle est la condition même de la confiance. C'est pourquoi nous avons fait le choix clair de transformer nos moyens économiques en finalités sociales, accompagner les transitions écologiques et démographiques, investir dans l'innovation solidaire, protéger les plus fragiles. Cette exigence n'est pas une cosmétique, elle est le cœur de notre modèle. Notre légitimité repose précisément sur cette promesse : mettre la capacité économique au service de l'intérêt général. C'est celle de l'ESS.

J'invite tous les acteurs économiques de l'ESS à garder cette boussole. Il ne faut pas débattre seulement de financements ou de dispositifs techniques. Il faut débattre aussi de la cohérence entre nos moyens et nos fins ou plutôt de leur hiérarchie. De la place de la morale dans l'économie. Et, au fond, de la société que nous voulons construire.

Ce débat résonne dans un moment politique particulier : la France doit adopter une stratégie nationale pour l'ESS, l'Europe redéfinit ses priorités sociales et écologiques. Ce qui est en jeu dépasse nos seuls cercles, c'est la capacité de notre économie à rester humaine, inclusive et démocratique, face aux forces qui voudraient réduire la solidarité à une variable d'ajustement.

Car l'économie n'est jamais neutre. Et l'ESS n'est pas seulement une autre façon d'entreprendre, elle est une exigence morale. Il n'est pas forcément nécessaire de convoquer Kant pour s'imposer l'impératif de traiter autrui comme une fin et non comme un moyen, ni Alain Supiot pour préférer une gouvernance par les valeurs à une gouvernance par les chiffres et son cortège normatif. Ainsi, à l'antithèse de la pensée économique encore dominante qui imprègne nombre de politiques publiques au risque de dérives éthiques, l'ESS, parce qu'elle est une économie morale, trace la voie et affirme : « faire du bien plutôt que du chiffre ».

Sécu : un curieux anniversaire ! (suite)

Du retour du « pognon de dingue »



Jean-Philippe MILESY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Le 4 octobre 2025 sera la date du 80^{ème} anniversaire de la promulgation de l'ordonnance créant la Sécurité sociale. Diverses commémorations seront (ou ont déjà été) organisées d'initiative syndicale, politique ou mutualiste.

Mais huit décennies après où en sommes-nous ?

Que reste-t-il de l'œuvre révolutionnaire née du programme du Conseil national de la Résistance et portée par Ambroise Croizat et Pierre Laroque ? Que reste-t-il d'une Sécurité sociale, à vocation universelle, financée par les cotisations et gouvernée démocratiquement par les cotisants ? Que reste-t-il du principe de cotisations comme du salaire différé socialisé, marquant la solidarité selon le principe de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ? De nos jours ce sont des « charges » grevant les résultats des entreprises et les derniers gouvernements en procédant à d'amples exonérations de cotisations transfèrent des parts du revenu des salariés au compte de leurs patron.

Huit décennies après, nous nous trouvons d'une part devant des évocations nostalgiques d'un « âge d'or » fantasmé et d'autre part face à des attitudes résignées devant la néo-Sécu étatisée qui se présente aujourd'hui à nous. L'âge d'or — magnifié il y a quelques temps par « *La Sociale* » le beau film de Gilles Perret— et revendiqué par les partisans — aux accents souvent religieux — du 100% Sécu, n'a pas vraiment existé.

Si la solidarité universelle et la gestion démocratique ouvrière constituaient effectivement une avancée exceptionnelle dans la mise en place de la démocratie sociale portée tant par le programme du CNR que par la Déclaration de Philadelphie de l'OIT, elles n'ont jamais fonctionné selon le mode si souvent idéalisé. Ainsi en santé, la Sécu d'alors ne remboursait que les arrêts de travail et la Sécu pervertie de nos jours couvre infiniment plus.

La loi Morice, en 1947, est venue rompre l'unité du système et voilà près de soixante ans que les ordonnances gaullistes ont bouleversé le modèle originel. En 1976, les élections des administrateurs des caisses sont supprimées ; elle ne connaîtront en 1983 qu'une résurgence vite tarie.

Avec le tournant libéral des années 70 et l'apparition des stratégies de chômage de masse (on lira avec plaisir « *Le Choix du chômage* » de Bruno Colombat et Damien Cu villier) sous les effets de la croissance démographique et celle des dépenses de santé, débutera un processus de fiscalisation progressive des financements de la Sécu.

Cette fiscalisation, dont une étape importante sera la création par Michel Rocard de la CSG, va entraîner une étatisation de la Sécu marquée par le vote, au parlement, du PLFSS et la fixation, à Bercy, d'un Ondam qui corsète les politiques de santé, sans considération des besoins de celle-ci. S'agissant de la gestion des caisses par les partenaires sociaux, on parle volontiers aujourd'hui d'un paritarisme « de figuration ».

Dans le même temps le système des complémentaires-santé s'est trouvé confronté à de nouvelles contraintes, voire à des remises en cause. Comme le proclamait Ambroise Croizat, « *la Mutualité a sa place marquée dans l'organisation française de la Sécurité sociale* » et longtemps elle a assuré seule l'essentiel de la couverture complémentaire-santé.

L'ouverture d'un « marché » de la protection sociale — aux assureurs privés et aux institutions paritaires de prévoyance IP— et l'acceptation des directives européennes Assurances, ont profondément bouleversé le champ des complémentaires-santé.

Dès 2017, Martin Hirsch et Didier Tabuteau évoquaient, dans une tribune publiée par Le Monde, un schéma de « grande sécu » qui sera repris en 2022 avec un concours inattendu des plus libéraux et des partisans du 100% Sécu. S'agissant du sort d'un mouvement bicentenaire et qui couvre encore la moitié de la population française, il s'agissait alors de « redonner du pouvoir d'achat aux Français » et au passage — mais n'était-ce pas l'essentiel de la manœuvre ? — de faire main basse sur les réserves des mutuelles.

Aujourd'hui, sollicitées par le gouvernement pour couvrir ses cadeaux sociaux comme le 100% santé ou la réduction de ses dispositifs, taxées structurellement mais aussi conjoncturellement, peu considérées malgré leur nature solidaire et démocratique par les organisations syndicales, les Mutuelles demeurent cependant ces acteurs difficilement remplaçables du système de santé français que reconnaissait Ambroise Croizat.

Menacés par les stratégies libérales financières et par une banalisation assurantielle, les mutualistes sont aujourd'hui parmi les défenseurs les plus sincères et les plus conséquents d'une Sécurité sociale de haut niveau.

Il serait temps que l'ensemble des composantes du mouvement social en France, syndicats, mutuelles et IP, associations, assume en commun la défense de la Sécu comme un élément essentiel de la démocratie sociale dans notre pays. Quand celle-ci recule les populismes progressent et la démocratie politique s'en trouve menacée.

Dans ces conditions, que commémorer le 4 octobre prochain ?

Et quel clou libéral manque-t-il encore au cercueil de la Sécu de Laroque et Croizat ?

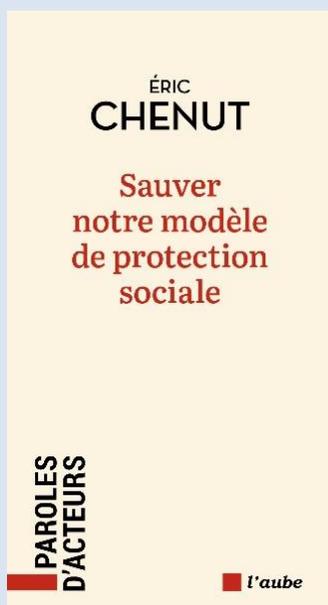


À l'été 2024, ESS France a lancé un chantier d'envergure sur les sociétés commerciales de l'économie sociale et solidaire (SCESS), forme encore méconnue mais porteuse d'avenir pour conjuguer performance économique et utilité sociale. Un an plus tard, ce travail aboutit à une collection de cinq livrables complémentaires, construits pour éclairer cette réalité sous différents angles et outiller l'ensemble des acteurs intéressés :

- Une synthèse des principaux enseignements à retenir
- Un livret statistique dressant le premier portrait quantitatif des SCESS (secteurs, dynamiques de création, emplois, territoires)
- Un livret juridique et institutionnel précisant leur cadre juridique et leur écosystème
- Une datavisualisation interactive pour explorer librement les données produites
- Une série de 15 recommandations pour favoriser leur développement dans les années à venir

[EN SAVOIR PLUS](#)

SAUVER NOTRE MODELE DE PROTECTION SOCIALE



Eric CHENUT
Président de la Mutualité Française

En 2025, la Sécurité sociale célèbre son 80e anniversaire. Quarante-vingts ans de succès inédits à l'échelle de l'histoire, permettant au plus grand nombre d'entre nous de vivre (beaucoup) plus longtemps et en (bien) meilleure santé. Mais aujourd'hui cet héritage précieux est fragilisé par un système qui vacille. Sans sursaut démocratique, les arbitrages comptables et les logiques court-termistes risquent d'accélérer son démantèlement et d'aggraver les inégalités. Il ne s'agit pas ici de questions techniques, budgétaires ou fiscales complexes mais de nos vies, de notre quotidien, de la cohésion de notre société, de l'avenir de nos enfants et de la part de civilisation que nous voulons leur laisser en héritage.

[**EN SAVOIR PLUS**](#)



RAPPORT SUR LE FINANCEMENT DES AUTORITES ORGANISATRICES DES MOBILITES



[**CONSULTER LE RAPPORT**](#)

Agenda

11 octobre 2025	Appel à la mobilisation du Mouvement Associatif
27-29 octobre 2025	10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bordeaux
29-31 octobre 2025	GSEF 2025 Forum Mondial de l'Economie Sociale à Bordeaux
28-29 novembre 2025	Journées de l'économie autrement à Dijon - Le CIRIEC-France organisera une session sur le thème : « Quel(s) terme(s) pour une politique publique en faveur de la protection de l'enfance ? »
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)
La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr